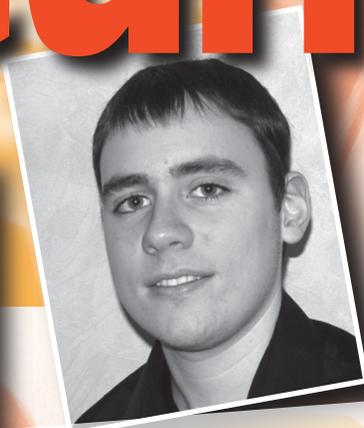


**BONNE
ANNÉE**

L'emploi des jeunes

**Vie fédérale** pages 2 et 3**Sous les projecteurs** page 3

2011 - 2014, un nouveau projet pour l'Ille-et-Vilaine

Edito page 3**Dossier** pages 4, 5L'emploi des jeunes par Mustapha Laabid.
Quelques données chiffrées.**MJS** page 6La jeunesse doit être couverte par un statut
social par Martin Meyrier.**Entretien** page 7

Les discriminations par Marie-Anne Chapdelaine.

Culture et Société page 8

Point de vue par Michel Onfray.

UN MOIS DE TRAVAIL INTENSE SUR TOUS LES FRONTS

Convention égalité réelle

Elle a donné lieu à beaucoup de réunions :

Lundi 15 novembre, 20 h 30, sous la responsabilité de **Cyrille Morel**, Secrétaire fédéral au Projet : Assemblée Générale départementale de présentation du texte soumis au vote des militants. Puis des rencontres thématiques à la Maison des Socialistes (22, rue de La Chalotais à Rennes) :

Mardi 16 novembre : Les mêmes droits pour tous les citoyens (lutte contre les discriminations), animation par **Sylvie Lefranc**.

Judi 18 novembre : Des services publics universels et personnalisés pour relever les nouveaux défis de l'égalité, animation par **Patrick Leborgne**.

Vendredi 19 novembre : Se donner les moyens d'atteindre l'égalité femmes-hommes, animation par **Hind Saoud**.

Lundi 22 novembre : L'autonomie des jeunes, animation par **Tristan Lahais**.

Lundi 22 novembre : Agir à la racine des inégalités : éduquer, former, qualifier, animation par **Frédéric Bourcier**.

Lundi 29 novembre, la Fédération a accueilli **Marisol Touraine**, secrétaire nationale à la Sécurité sociale et à la Santé qui a fait partie des rédacteurs de la partie santé du texte de la convention sur l'égalité réelle.



Marisol TOURAINE

Mercredi 1^{er} décembre, Benoît Hamon, à Rennes

Mercredi 1^{er} décembre, Benoît Hamon, porte-parole du PS et **Charlotte Brun**, secrétaire nationale à ont

été accueillis à Rennes pour une journée de rencontre avec les élus et des militants puis d'études sur le terrain.

nelle sur le site de Mac-Mahon.

- l'Espace Social Commun Le Blosne
- Le centre migrant du centre hospitalier Louis-Guilloux.

Tout au long de la journée la délégation a échangé avec les acteurs associatifs :

- l'association *Parentbougé* qui gère un service de garde d'enfants à domicile pour les parents ayant des horaires atypiques ainsi qu'une halte-crèche et une crèche intercommunale interentreprises.
- l'association *ARGO* (accueil de jour de personnes âgées dépendantes).
- Le Restaurant «*Fourchette & Cie*» qui est à la fois un lieu de restauration et de rencontre intergénération-

Interrogé sur le bilan de ces rencontres, **Benoît Hamon** a déclaré :

«C'était très complet et très intéressant. J'ai été interpellé par différentes problématiques à travers mes nombreuses rencontres, notamment, la lutte contre les inégalités, l'augmentation des problèmes de précarité, les enfants en danger, le désengagement de l'Etat face à la demande de soins des migrants. Les propositions du Parti Socialiste visent à proposer des solutions qui améliorent les conditions de vie des classes populaires et des classes moyennes. Le politique peut transformer l'égalité formelle en égalité réelle



Visite de Benoît HAMON à Rennes, entouré de Martin MEYRIER, animateur fédéral du MJS et de Nathalie APPÉRÉ, 1^{re} adjointe au Maire de Rennes

2011-2014, un nouveau projet pour l'Ille-et-Vilaine

Les élections cantonales de mars prochain sont l'occasion de s'arrêter sur le nouveau visage de l'Ille-et-Vilaine, six ans après la première mandature de gauche à l'assemblée départementale. Ce bilan constitue le socle indispensable pour définir les choix que la majorité départementale proposera aux électeurs pour la nouvelle mandature.

Six réunions publiques dans les pays.

A cet effet, six réunions publiques et participatives se sont tenues dans les pays entre le 20 octobre et le 19 novembre : nos orientations et nos perspectives 2011-2014 ; développement économique, emploi et aménagement du territoire ; comment renforcer les solidarités en Ille-et-Vilaine ? ; agir mieux pour une société harmonieuse ; comment imprégner les politiques publiques des principes de développement durable ? ; comment décliner des priorités départementales, territoire par territoire ?

Une soirée de synthèse des ateliers «pour de nouvelles solidarités en Ille-et-Vilaine».

Enfin, une réunion publique pour restituer la synthèse des travaux réalisés dans les pays s'est tenue le mardi 30 novembre, salle de la Cité à Rennes. Elle a été suivie d'échanges et de débats avec les candidat-e-s.

Dans le cadre de cette réunion, de nombreux militants et sympathisants se sont retrouvés salle de la Cité pour la soirée de clôture des Ateliers de Pays, bravant le froid et le verglas. Ce fut l'occasion pour Frédéric Bourcier et Honoré Puil responsables départementaux du PS et du PRG de confirmer l'union du PS et du PRG dans ces cantonales, union fondée sur une vision partagée de l'action départementale. Le premier secrétaire fédéral a aussi mentionné une perspective encourageante avec Europe Écologie. Clément Théaudin a présenté le bilan du conseil général depuis 2004. Il a aussi dressé l'esquisse du prochain programme départemental. Jean-Louis Tourenne, avant d'entamer le discours qui concluait la soirée, a répondu avec justesse aux questions de la salle.

Un séminaire

Un Séminaire a été organisé à la Maison des socialistes le samedi 11 décembre de 14h à 18h, au cours duquel les militants ont pu échanger sur le projet départemental et l'enrichir.



Réunion à la Salle de la Cité, le 30 novembre 2010



Par
Frédéric BOURCIER,
Premier Secrétaire Fédéral

2011 - Année militante. L'année qui s'ouvre verra plusieurs chantiers militants à mener.

LE PROJET

Nous allons clôturer notre cycle de conventions par celle du Projet Socialiste. Ce moment devra nous permettre de nous rapprocher des Français dans leur compréhension du modèle de société que nous proposerons dans la séquence électorale de 2012. Comment répartir, après 10 années d'une droite dure au pouvoir, sur une logique de développement socialement juste et économiquement dynamique au service de l'emploi ? Tel est le défi.

CANTONALES

Parallèlement les élections cantonales des 20 et 27 mars prochains devront être l'occasion de sanctionner la politique du gouvernement et notamment la spoliation organisée des moyens des collectivités territoriales. Pour compenser les conséquences de ses politiques économique et budgétaire désastreuses - Le déficit de l'Etat a été multiplié par 3,5 depuis 2002 -, et aussi par stratégie politique contre la gauche qui gère beaucoup de ces collectivités, on rogne sur les capacités de ceux qui participent pour 3/4 à l'investissement public civil de ce pays, et aussi à son équilibre social.

Ce sera pour nous l'occasion de renforcer la majorité départementale dont le bilan depuis la victoire historique de 2004 est significatif.

PRIMAIRES

Nous désignerons ensuite notre candidate ou notre candidat à l'élection présidentielle. Nous le ferons en associant le maximum de Français qui partagent nos valeurs, reproduisant en France le système « des primaires » plus similaire au système italien qu'au système américain. Pour la crédibilité de ces primaires et de notre Parti, mais aussi pour permettre une large mobilisation autour du vainqueur, il nous faut nécessairement réussir cette étape avant 2012.

Cela implique d'offrir un nombre important de bureaux de vote dans le département, de proposer une organisation lisible et parfaite, de réussir une campagne de mobilisation pour une participation citoyenne maximale.

Les moments militants seront donc nombreux et denses en 2011. Ils se concrétiseront par des réflexions, des actions de terrain et autres mobilisations de tous ordres. C'est pour moi l'occasion de souligner la noblesse du militantisme et son intérêt pour une démocratie vivante. Au-delà des vœux personnels de santé, de bonheur et de réussite, je vous souhaite donc une excellente année militante.



Mustapha LAABID

Entretien avec

Mustapha LAABID

«Intermède», une association au service de l'emploi des jeunes dans nos quartiers.

Mustapha Laabid, 41 ans, est un ancien maître-auxiliaire d'espagnol, devenu responsable d'une entreprise de transports (livraison de colis, 37 employés) qui est aujourd'hui salarié du Club FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion) de Rennes. Il est aussi président du collectif «Intermède», c'est à ce dernier titre que l'Unité 35 l'a rencontré.

Mustapha, pouvez-vous présenter Intermède ?

Pour cela, il faut faire un peu d'histoire. C'est une association qui est née en 2005, à l'occasion des émeutes dans les banlieues. Les événements n'ont pas eu, à Rennes, l'ampleur de ce qui s'est passé notamment dans la banlieue parisienne mais les choses ont été suffisamment graves pour nous inquiéter quelques amis et moi. Avec quelques habitants du Blosne, nous sommes intervenus pour tenter de pacifier les esprits dans notre quartier puis nous avons organisé des cafés citoyens dans des bistrot de Villejean, du Blosne et de la Poterie pour permettre aux jeunes de s'exprimer. Nous avons eu partout la même revendication : donnez-nous un emploi.

L'EMPLOI DES

C'est le départ de l'association ?

Oui. J'étais alors chef d'entreprise. Avec deux amis, un médecin et un délégué médical, nous avons décidé de créer une association pour répondre aux besoins des habitants du Blosne, jeunes et un peu moins jeunes, dans la recherche d'un emploi, d'un stage ou d'une formation.

Mais il existe déjà des réponses institutionnelles à ces besoins...

Bien sûr et nous ne prétendons pas nous substituer à ces structures : Pôle Emploi, CCAS, Mission locale, etc. Rennes Métropole l'a bien compris qui, après avoir vu notre travail lors d'une opération job dating, nous a permis d'avoir un local.

Quelles sont donc vos spécificités ?

Nous n'avons pas les contraintes d'autres acteurs, nous recevons donc, sans rendez-vous. Les jeunes apprécient beaucoup cet accueil immédiat. Nous ne portons pas de jugement sur le projet professionnel qui nous est présenté, dès lors qu'il paraît réaliste. Nous nous efforçons de trouver une solution rapide avec une société connue (emploi ou stage, voire formation). Cela n'exclut pas l'échec mais la tentative est déjà porteuse d'espoir. Et quand nous réussissons, cette réussite elle-même est porteuse d'envie et d'espoir.

Combien de jeunes touchez-vous ?

Après les tâtonnements du début et grâce à l'aide des pouvoirs publics (surtout l'Etat), nous avons pu embaucher une salariée. Par an, nous touchons actuellement environ 700 jeunes de 16 à 26 ans.

Quelles sont les principales difficultés rencontrées par ces jeunes pour accéder à l'emploi ?

Il faut distinguer plusieurs catégories. Il y a d'abord les jeunes sans qualification : ce ne sont pas les plus nombreux. Ensuite, viennent les jeunes avec une qualification inadaptée : savez-vous que 80 % des jeunes titulaires d'un BEP ou d'un bac pro, l'ont obtenu en... comptabilité ! Il y a là un grave problème d'inadaptation au marché qui pose, de façon aiguë, la question de l'orientation au collège. Enfin, il y a les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, un peu moins de 10 % de l'ensemble.

Que faites-vous pour tous ces jeunes ?

Pour ceux qui sont directement employables, nous les aidons à trouver un emploi. Pour ceux qui n'ont pas de formation ou possèdent une qualification inopérante, nous leur proposons une formation. Pour nous, l'alternance, l'apprentissage sont les voies royales de réparation, de restauration de l'égalité des chances. Le problème, c'est que l'AFPA, les CFA, les centres de formation en général se mettent à rechercher l'excellence dans leur domaine, a priori. D'une certaine façon, ces structures ne jouent plus le jeu. Nous avons beaucoup moins de mal avec les entreprises du bâtiment ou de l'industrie qui sont habituées à recruter en apprentissage des profils divers.

Et pour les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur ?

Il faut reconnaître que l'alternance est beaucoup plus difficile à mettre en place au niveau BTS ou licence pro...

DI JEUNES

Là aussi la question de l'inéquation au marché doit être importante, non ?

Beaucoup moins qu'on ne le pense. Parmi les 300 jeunes diplômés (de bac + 2 à bac + 8) qui figurent dans nos fichiers se retrouvent un certain nombre d'ingénieurs, de diplômés en finances, en contrôle de gestion, en ressources humaines, en commerce et pas seulement comme on le croit à tort des diplômés en socio ou en psycho !

D'où vient alors qu'ils ont du mal à trouver un emploi ?

Je pointerais d'abord l'absence de réseau social et, en second lieu seulement, le patronyme. Du fait de la politique urbaine des élus, la question du lieu d'habitation est très peu importante à Rennes. Mais, si la Bretagne est et reste une terre d'accueil, les habitudes de recrutement n'y ont pas évolué à la même vitesse que dans les grandes agglomérations.

Et l'emploi public ?

Les jeunes diplômés issus de nos quartiers n'y pensent pas spontanément : pour eux, le choix prioritaire se porte sur le secteur privé. Quand ils y pensent, on constate une assez grande méconnaissance des mécanismes de recrutement dans les fonctions publiques. Et puis, nos collectivités ne sont pas exemptes des pesanteurs et des frilosités que j'évoquais pour le privé...

Mais je voudrais surtout dire que la question de l'emploi des diplômés est la question prioritaire, à nos yeux. Nous sommes heureux d'en avoir convaincu la préfecture qui a décidé d'en faire son ac-

tion phare sur les quartiers prioritaires : Cleunay, Le Blosne, Maurepas et Saint-Jacques. Le chômage des jeunes diplômés est une catastrophe qui produit de la désespérance vis-à-vis de l'école, engendre un sentiment d'injustice profond et ruine toute croyance en une possible égalité des chances.

Une dernière question, si vous le voulez bien, Mustapha.

Connaissez-vous les propositions du PS pour les jeunes : aide à la recherche du 1^{er} emploi, statut social pour les jeunes, allocation d'autonomie, etc. ? Pensez-vous qu'elles soient pertinentes ?

Je vais être franc avec vous : je ne les connaissais pas avant que vous ne me les envoyiez. Il faut revoir votre système de communication ! Plus sérieusement : je n'ai jamais eu d'appartenance partisane mais je trouve, après les avoir lues, qu'elles vont dans le bon sens. Cependant, est-ce qu'on n'est pas un peu dans le monde merveilleux de Bambi ! Enfin, pour nous, le chantier essentiel, c'est l'éducation. C'est une idée que nous partageons : j'en suis heureux.

*Propos recueillis par
Jean-François PICAUT*

Contact : Intermède

15, place du Landrel - 35200 Rennes

téléphone : 02 99 53 07 26

courriel :

mustapha.laabid@gmail.com

QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES

L'EMPLOI

DANS LE BASSIN RENNAIS⁽¹⁾.

Le bassin d'emploi rennais est caractérisé par un fort dynamisme économique et démographique. Toutefois en 2009, malgré un taux de chômage plus faible qu'au niveau national, la crise économique l'a fortement impacté.

Ainsi, de mars 2009 à mars 2010, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté d'environ 20%. Sur deux ans, on constate une augmentation de plus de 32% à Rennes. Ce sont les moins de 25 ans qui ont été les plus touchés (plus de 26% entre mars 2009 et mars 2010) avec une plus grande progression chez les moins qualifiés.

La Ville de Rennes, du fait de son tissu économique, administratif, urbain et de son rôle stratégique, est en premier lieu concernée par cette augmentation. Et ce d'autant plus qu'elle concentre les populations les plus fragilisées. En effet, Rennes compte cinq territoires prioritaires (Maurepas, Le Blosne, Villejean, Bréquigny-Champs Manceaux et Cleunay). Ces territoires, pour lesquels des moyens supplémentaires sont mobilisés à travers le Contrat Urbain de Cohésion Sociale, se caractérisent notamment par une forte proportion de moins de vingt ans, une part importante d'ouvriers et un taux élevé de personnes à faible qualification [14% de chômeurs de niveau VI (niveau inférieur au BEPC) contre 4,9% dans le reste de la ville, 45,6% de niveau V (CAP, BEP, BEPC) contre 29,7% pour le reste de la ville]. En outre, ils connaissent une sur représentation du nombre de chômeurs par rapport au reste de la ville, ils représentent 35% des demandeurs d'emploi rennais.

1 - Ces chiffres résultent d'une estimation réalisée à partir des données disponibles.

LA JEUNESSE DOIT ÊTRE COUVERTE PAR UN STATUT SOCIAL



Martin MEYRIER

La jeunesse est un temps où chaque jeune, quelles que soient ses origines et sa condition ont la même aspiration : celle de l'émancipation sociale. Ce temps a été profondément modifié depuis les années 1970. Aujourd'hui le schéma traditionnel de sortie du système éducatif où se succèdent rapidement «emploi stable, logement, fondation d'un ménage» n'est plus la norme. L'augmentation drastique du chômage, le développement de la précarité dans l'emploi, l'augmentation très forte de la durée de formation, et surtout le temps beaucoup plus long pour obtenir un emploi stable ont considérablement allongé la période que constitue la jeunesse. La jeunesse est donc un temps d'études et d'insertion dans l'emploi jusqu'à l'acquisition d'une situation stable permettant d'être pleinement autonome.

La tendance à l'augmentation du niveau d'études répond à de nombreuses influences, et est un enjeu majeur pour notre pays. En premier lieu, elle répond à une soif de savoir qu'on néglige trop souvent. En second lieu, elle répond à une nécessité économique : quand le diplôme a une telle importance, il est fort compréhensible que tous les jeunes es-

sayent d'atteindre le plus haut niveau de qualification. Enfin, c'est évidemment un enjeu pour notre pays : l'augmentation du niveau de qualification a des retombées positives pour la société elle-même ainsi que pour notre économie.

Mais partant du constat que près de 50 % des jeunes en formation aujourd'hui sont obligés de se salarier pour financer leurs études et que le salariat des jeunes en formation est de loin la première cause d'échec en premier cycle et il est urgent que cette période que constitue la jeunesse puisse être protégée par un véritable statut social.

Nous avons au Mouvement des jeunes socialistes la conviction profonde que le seul dispositif à même de garantir la prise d'autonomie des jeunes, de leur permettre d'effectuer leurs propres choix de vie et de se consacrer totalement à leurs études est bien celui d'une allocation d'autonomie.

Cette allocation est une composante d'un statut social protecteur des jeunes en formation et en insertion. Cette dernière doit avoir un seuil qui puisse permettre au jeune de vivre décemment. Elle doit évidemment couvrir cinq années de formation post bac avec un droit au redoublement et doit être étendu à une sixième année correspondant au temps d'insertion des jeunes sur le marché du travail.

Parce qu'aujourd'hui notre naissance surdétermine notre réussite scolaire, parce que le niveau des études à 20 ans détermine pour le reste de votre vie notre place dans la société, parce que le déclassement social est une réalité que nous vivons, la famille socialiste doit avoir des réponses politiques à apporter aux problématiques de la jeunesse d'aujourd'hui.

Martin Meyrier,
Animateur fédéral du MJS 35

Brèves

Formation

• **Séance formation du 7 décembre 2010** animée par Jean-Louis Perrault, économiste et animateur du réseau Pekea.

Jean-Louis Perrault a offert aux militants quelques pistes pour savoir si la science économique a encore des «principes». Citant des penseurs aussi divers que Hannah Arendt, Henri Lefebvre ou François Perroux, il dénonce l'économie lorsqu'elle n'est qu'outil de propagande des détenteurs de pouvoir. Il donne en particulier l'exemple de Milton Friedman et de l'école de Chicago dont les théories ont servi Reagan et tous les néoconservateurs depuis plus de 30 ans. Son exposé autorise un peu d'espoir pour celui qui pense que le progrès économique ne vaut que s'il profite au plus grand nombre. L'auditeur comprend que cette dégradation de la société résulte de choix idéologiques et qu'elle pourrait donc être endiguée par d'autres orientations politiques au niveau national, européen... ou mondial.

Sur L'agenda

1. - Dans le cadre de la Formation fédérale, deux séances vous sont proposées prochainement par Catherine Milin, secrétaire fédérale à la formation :

- **Mardi 11 janvier** avec Jean-Louis Perrault, Maître de conférence à l'Université de Rennes I, deuxième volet sur les politiques économiques libérales (suite de la réunion du 7 décembre voir ci-dessus) : «les marges de manœuvre économiques dont dispose la gauche».

- **Mardi 25 janvier** avec Jean-Marc Guedes, directeur départemental adjoint du travail : «Le droit du travail et l'évolution du monde du travail».

2. - Commission entreprises

Réservez cette date dans votre agenda : **Le mardi 22 février,** la Commission Entreprises accueillera Alain Yvergnaux pour aborder les interventions économiques de la Bretagne en Afrique.

DISCRIMINATIONS

Marie-Anne, pourquoi est-il nécessaire que les collectivités locales interviennent dans la lutte contre les discriminations ?

Comment supporter qu'en raison de ses origines un jeune se voie refuser l'entrée en discothèque, une location ou l'accès au premier entretien pour un emploi ? Comment parler de fraternité et d'égalité quand des citoyens à situation égale ne reçoivent pas les mêmes traitements ? Comment demander à des jeunes de croire à une république qui ne leur garantit pas une égalité de traitement et leur dénie les moyens d'accéder à une autonomie ? Les collectivités, qui ne peuvent tolérer que des citoyens soient victimes de tels actes du fait de leur origine, de leur handicap, etc., doivent lutter contre les discriminations. Ne pas le faire c'est instaurer chez des victimes la désespérance, c'est favoriser le repli sur soi et non le vivre ensemble, enfin c'est permettre le développement d'une société à deux vitesses qui met à mal notre pacte républicain.

Pourrais-tu expliquer comment la Ville de Rennes intervient ?

La Ville de Rennes a fait de la lutte contre les discriminations une de ses priorités. En juin 2009, elle a défini un Plan de Lutte Contre les discriminations dont voici les cinq axes :

- 1 - Mobiliser la Ville de Rennes en tant qu'employeur.
- 2 - Mobiliser l'environnement de la collectivité.
- 3 - Mobiliser les partenaires de l'emploi.
- 4 - Soutenir les actions visant au respect de l'égalité de traitement.
- 5 - Soutenir et accompagner les victimes de discriminations.

Pour illustrer le premier axe qui constitue un enjeu d'exemplarité pour la collectivité,



Entretien avec
Marie-Anne Chapdelaine
Adjointe au Maire de Rennes
sur l'action des collectivités en matière de
lutte contre les discriminations

on peut citer les recrutements en 2010 pour les emplois d'été ou liés à l'organisation des élections. Ils ont été faits en suivant deux objectifs : favoriser l'insertion des jeunes éloignés de l'emploi, en lien avec les intermédiaires de l'emploi et respecter trois critères précis de recrutement (majorité civile, disponibilité, fiche de renseignements remplie).

Il y a bien sûr d'autres actions comme la politique volontariste de la ville en matière d'égalité femmes/hommes ou la mise en place d'un Conseil Rennais pour l'Égalité des Droits et la Diversité doté d'une cellule de veille sur les discriminations. Enfin, nous plaçons la lutte contre les discriminations au cœur des politiques sectorielles, c'est toute la ville de Rennes qui est engagée.

Qu'entends-tu par «mobiliser l'environnement de la collectivité ?»

Je vais donner deux exemples illustrant l'axe 2. Les conventions avec les associations qui gèrent des équipements de quartier contiennent un article sur la lutte contre les discriminations. Le second exemple est la mise en place au 2^e semestre 2011 d'une campagne de communication grand public ayant pour thème la lutte contre les discriminations. Cette action est préparée avec le Conseil Rennais pour l'Égalité des Droits et la Diversité.

Comment cette lutte contre les discriminations enrichit-elle le projet socialiste ?

Dès 1789, la lutte contre les discriminations est au cœur de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen car les discriminations font obstacle à l'émergence d'une société fondée sur les valeurs essentielles de Liberté, d'Égalité, de Fraternité et de Laïcité. L'Égalité en droit de tous est assurée par notre constitution. Elle doit donc devenir une réalité pour toutes celles et ceux qui en sont privés. C'est donc naturellement que la lutte contre les discriminations s'inscrit dans notre projet socialiste.

Propos recueillis par
Jean-Marie Lion

Rappel

Une discrimination est un acte et non un propos, un préjugé ou une attitude. Les discriminations sont définies par le code pénal à partir de 18 critères. Elles sont illégales donc juridiquement condamnables.

Lutter contre les discriminations, c'est l'affaire de tous car elles mettent en péril l'idéal républicain par les différences de traitement qu'elles induisent entre citoyens. Cette lutte passe par un soutien aux personnes. Il faut par exemple encourager les victimes de discriminations à porter plainte pour faire valoir leurs droits.

POINT DE VUE

Le 24 novembre dernier, le philosophe, Michel Onfray, fondateur de l'Université Populaire de Caen était de passage à Thorigné-Fouillard, à l'invitation du groupe Forum. A cette occasion, l'Unité 35 l'a interrogé. Voici le texte qu'il nous a adressé.



Michel ONFRAY

Sur les différentes discriminations pratiquées dans la société française (âge, sexe, appartenance ethnique, religieuse...) laquelle vous paraît la plus choquante, Michel Onfray, et pourquoi ?

Je ne me pose pas le problème en termes de discriminations, car ce mot renvoie aux communautarismes qui, comme vous le savez, ont le vent en poupe dans notre société libérale, droites et gauches confondues. Chaque micro communauté fait désormais sécession et, souvent contre la république, joue sa carte personnelle : les homosexuels, les transexuels, les femmes, les musulmans, les blacks, les immigrés, les juifs, les Bretons, les Corses, et des dizaines d'autres communautés, affichent leur revendication sans souci de la république, voire, parfois, avec un franc mépris pour elle. «Moi, en tant que X, je revendique ceci ou cela, car je subis la discrimination» — suit alors une épithète : homophobe, raciste, sexiste, phallocrate, islamophobe, antisémitisme...

Pour ma part je suis non pas essentiellement, mais accessoirement blanc, homme, hétérosexuel, normand, ou bien «gaulois», «franchien» ou «goy» selon les vocables discriminants, pour ne pas dire méprisants, de telle ou telle communauté. Ces communautés souvent prompts à

revendiquer des droits au nom de la discrimination, se reconnaissent rarement des devoirs à l'endroit de la communauté. Le mot «discrimination» est déjà, donc, inscrit dans une perspective quasi post-républicaine.

Je reste partisan de la république, autrement dit de la communauté construite sur le contrat et la «res publica», la chose publique. République libertaire, quant à l'idéal, et à l'éthique de conviction ; république de gauche quant au réel, à l'éthique de responsabilité.

Dès lors, la devise «Liberté, Égalité, Fraternité» me va bien ! Elle suffit pour combattre ce que vous nommez les discriminations et que je nomme pour ma part les inégalités. Elles constituent les antipodes du deuxième terme de la devise. De la même manière que l'inégalité s'oppose à l'égalité, la servitude, l'exploitation et l'aliénation s'opposent à la liberté, et le communautarisme à la fraternité.

Je n'effectue pas de hiérarchie entre les inégalités : toutes (me) sont insupportables. Commencer à les hiérarchiser, c'est faire savoir qu'on en tient certaines pour plus importantes que d'autres, ce qui finit par déboucher sur l'idée néfaste qu'il y aurait des inégalités insupportables, (souvent d'ailleurs celles qu'on subit prioritairement...), et d'autres, moins insupportables, voire tolérables (celles qui affectent les autres...).

La gauche s'honorerait à moins penser en termes communautaristes, un héritage des libertés libérales anglo-saxonnes, qu'en termes républicains. L'assimilation de la République à une machine de guerre opposée aux individus qui se pensent désormais en centre du monde est devenue un lieu commun du moment. Si le candidat socialiste désigné aux présidentielles n'est pas, ce que je crains, républicain mais libéral, il parlera le langage des communautés et des discriminations... Songez-y comme à un test politique !

Michel Onfray

Rappel : Les propos tenus dans une tribune libre n'engagent que leur auteur. La position exprimée ici par Michel Onfray n'est pas celle de la Fédération du Parti socialiste d'Ille-et-Vilaine.

Campagne d'adhésion

Adhérer au PS, c'est facile.

En quelques clics, devenez adhérent et rejoignez la première force d'alternance.

Débats, préparation du projet, mobilisations pour les valeurs de la gauche, rejoignez les milliers d'hommes et de femmes qui ont déjà fait le choix de s'engager.

C'est le moment d'agir.

Le PS, le parti du changement.

Avec plus de 200 000 adhérents, le PS est le premier parti de gauche. Engagé pour la justice, la solidarité, les libertés, le PS agit au service du progrès social. Démocratique et décentralisé il permet à chacun d'agir et de s'exprimer en son sein.

Cotisation, comment ça marche ?

La première année de cotisation est de 20 €.

Un barème de cotisation proportionnel aux revenus s'applique ensuite.

C'est ça aussi la justice sociale.

www.parti-socialiste.fr/agissons-ensemble/adherez-au-ps

Vous avez entre 15 et 29 ans, vous pouvez aussi rejoindre les Jeunes

www.jeunes-socialistes.fr/agissez/rejoignez-le-mjs/

MAISON DES SOCIALISTES

Talon à adresser à la Fédération d'Ille-et-Vilaine du Parti Socialiste
22, rue de La Chalotais - 35000 Rennes

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Commune : _____

Je fais un don de..... euros par chèque libellé à l'ordre de l'ADFPS 35 pour aider à l'aménagement de la nouvelle Maison des Socialistes d'Ille-et-Vilaine du 22, rue de la Chalotais.

Je recevrai en 2012 un reçu fiscal spécifique pour cette contribution exceptionnelle.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Votre abonnement à **L'Unité** arrive à échéance ?
Un bon réflexe : réabonnez-vous

BULLETIN À RENOYER À **L'Unité**

22, RUE DE LA CHALOTAIS - 35000 RENNES

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : | | | | |

VILLE : _____

(0,76 EUROS, LE NUMÉRO - 10 NUMÉROS PAR AN).
CHÈQUE À L'ORDRE DE L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DE FINANCEMENT DU PARTI SOCIALISTE D'ILLE-ET-VILAINE (ADFPS 35)